

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 17 février 1950

La séance est ouverte à trois heures.

NOUVEAUX MINISTÈRES

RESSOURCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
MINES ET RELEVÉS TECHNIQUES, CITOYEN-
NETÉ ET IMMIGRATION

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le 26 novembre dernier, au cours de l'examen des projets de loi relatifs à l'établissement de trois nouveaux ministères, l'honorable député de Peel (M. Graydon) a exprimé l'avis qu'il serait bon, lors de la formation des ministères, de préparer des graphiques indiquant les services qui feraient partie de chacun d'eux.

Les ministères ont été formés conformément aux proclamations publiées dans le numéro du 28 janvier de la *Gazette du Canada*, pages 320 et 321. Nous avons fait préparer des graphiques indiquant la répartition des services administratifs entre les nouveaux ministères. Je veux déposer deux exemplaires de chacun de ces graphiques qui sont prêts à être distribués à tous les membres des deux chambres.

M. Graydon: On les a déjà distribués.

DÉPÔT DE RAPPORTS ET DE DOCUMENTS

(Voir aux *Procès-verbaux* n° 2, séance du 17 février 1950, la liste des rapports ministériels et autres qui ont été déposés.)

LE NATIONAL-CANADIEN

RÉDUCTION DES SERVICES DES TRAINS DE
VOYAGEURS — APPROVISIONNEMENTS
DE CHARBON

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gordon Graydon (Peel): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Quand s'attend-on que les services du National-Canadien puissent fonctionner de nouveau normalement au pays?

M. Coldwell: Le ministre pourrait peut-être profiter de l'occasion pour répondre à la question que je lui ai transmise il y a quelques jours. Je m'abstiens de la répéter.

L'hon. Lionel Chevrier (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, il y a quelques jours, le chef de la C.C.F. a eu l'amabilité de me faire tenir copie d'une question semblable

à celle que vient de poser l'honorable député de Peel (M. Graydon). En toute équité envers les membres du parti ministériel, qui ont aussi réclamé une déclaration à ce sujet, je tiens à signaler que lorsque j'ai reçu l'avis de l'honorable député, j'avais déjà préparé un exposé de la situation, car je m'attendais à une interpellation. Avec l'assentiment de la Chambre, j'en donnerai immédiatement lecture.

Le 28 décembre 1949, le National-Canadien a annoncé qu'à partir du 9 janvier 1950 il réduirait d'environ le quart ses services de trains de voyageurs. La mesure s'impose par suite de la diminution de ses approvisionnements de charbon. Ni le Gouvernement ni moi n'avions été prévenus de la décision.

Depuis que le National-Canadien a annoncé la réduction des services, mes fonctionnaires et moi-même sommes constamment en contact avec ses administrateurs au sujet des approvisionnements de charbon. J'ai prié le nouveau président, M. Donald Gordon, de me soumettre un mémoire exposant en détail les événements qui ont entraîné la décision de diminuer les services de trains de voyageurs. A ma demande, l'ancien président, M. Vaughan, m'a adressé une lettre où il explique les circonstances qui ont conduit à cet état de choses.

Voici donc un résumé des événements.

En premier lieu, le Bureau du National-Canadien a approuvé, à sa réunion d'octobre 1948, l'objectif de 2,365,000 tonnes de charbon fixé pour le 31 décembre 1949, soit une provision suffisante pour environ quatre mois et demi. J'apprends que si l'objectif avait été atteint on n'aurait pas eu à réduire le service ferroviaire, à moins d'avoir été complètement privé de charbon pendant trois ou quatre mois. Au début de juin 1949 le président d'alors, M. Vaughan, a ordonné au Service des achats de voir à ce que les stocks de charbon du National-Canadien fussent en tout temps pour une période d'à peu près trois mois. Il estimait qu'une telle réserve permettrait de parer à toutes les éventualités. Les événements survenus dans l'industrie de la houille et la décision de M. Vaughan ont eu pour résultat d'abaisser de 2,365,000 à 1,043,000 tonnes l'objectif que le Bureau avait fixé, en octobre 1948, à l'égard des approvisionnements à la date du 31 décembre 1949. Cela voulait dire qu'il existait une situation critique, puisque la région de grande circu-